

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent douzième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 7 mars 2017, à 10 heures

Président : M. Alexey Borodavkin(Fédération de Russie)

Le Président (*parle en russe*) : Je déclare ouverte la 1412^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Avant tout chose, je tiens à vous remercier, chers collègues, d'avoir participé au débat de haut niveau la semaine dernière. Cet événement important a été un succès, et je remercie le secrétariat de son efficacité et de l'excellente organisation des déclarations des Ministres et des Vice-Ministres des affaires étrangères à la Conférence. J'en profite pour souligner que nous avons eu l'honneur d'accueillir 20 invités de marque au cours des quatre séances plénières, soit plus que l'an dernier.

Chers collègues, Mesdames et Messieurs, avant de passer à la liste des orateurs d'aujourd'hui, je voudrais vous parler des consultations que j'ai menées pour discuter d'un programme de travail pour la session de 2017 de la Conférence du désarmement, ainsi que de mes projets à court terme.

Vous vous souviendrez que j'ai, d'entrée de jeu, promis de remplir mon rôle de Président de la Conférence du désarmement de la manière la plus ouverte et transparente possible, en mettant l'accent sur l'élaboration d'une proposition de programme de travail pour la Conférence sur laquelle nous pourrions parvenir à un consensus.

En plus des consultations informelles sur le programme de travail qui se sont tenues le 21 février et auxquelles nombre d'entre vous ont assisté, j'ai également tenu un certain nombre de discussions bilatérales. Je vais poursuivre ce processus de consultation, en particulier avec le Groupe des États occidentaux ainsi qu'avec d'autres représentants. Je voudrais attirer votre attention sur la réunion constructive qui s'est tenue avec le Groupe des 21. Un débat de fond y a eu lieu, au cours duquel tous vos collègues, sans exception, se sont prononcés en faveur de la revitalisation de la Conférence, de sa sortie de la stagnation, et de l'adoption d'un programme de travail équilibré.

M. Htin Lynn, Ambassadeur du Myanmar, qui, comme vous le savez, préside le groupe de travail sur la voie à suivre, est arrivé à la même conclusion à la lumière des consultations qu'il a tenues. En particulier, il a confirmé que lors des consultations, les délégations avaient exprimé activement leur soutien à l'adoption rapide d'un programme de travail, mais je suis certain que l'Ambassadeur vous fera lui-même part de son point de vue sur le sujet.

Nombreux également sont ceux qui se sont exprimés en faveur de la reprise immédiate des travaux sur le texte d'un programme de travail provisoire. Nous avons préparé un tel texte. Il se fonde sur la proposition de l'an dernier et a été mis à jour pour la session de 2017. Le principal changement par rapport au document CD/2070 est qu'il y est d'abord fait mention du groupe de travail sur le désarmement nucléaire, puis du groupe de travail sur la Convention pour la répression des actes de terrorisme chimique et biologique. Leurs mandats sont décrits dans des termes qui semblent susceptibles de faire l'objet d'un consensus.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que nous proposons un système de coprésidence pour les groupes de travail, dans le cadre duquel ils seraient présidés par le Président en exercice de la Conférence et coprésidés par un représentant d'un groupe régional.

Je souhaite également aborder ici un autre sujet. Le Représentant permanent du Royaume-Uni, Matthew Rowland, s'apprête à prendre la présidence du groupe de travail sur le désarmement nucléaire. Cependant, il n'y a toujours pas de candidat à la présidence du groupe de travail sur la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme chimique et biologique. Il nous semble qu'une solution logique et équilibrée serait qu'il soit coprésidé par un représentant du Groupe des 21. Nous invitons donc les collègues de ce Groupe à se mettre d'accord sur un candidat à proposer pour ce poste.

Autre point important : nous avons supprimé le libellé indiquant que le mandat du groupe de travail sur le désarmement nucléaire porterait sur la totalité de l'année 2017, puisque cela tombe sous le sens. Selon les règles de procédure, le programme de travail adopté par la Conférence porte uniquement sur la session en cours.

Le secrétariat a transmis hier par courriel aux délégations le programme de travail provisoire. J'espère que vous êtes nombreux à avoir pu en prendre connaissance. Je prévois de tenir des consultations informelles ce vendredi 10 mars, à 10 heures, dans cette salle, pour discuter de ce document. Je pense que, si nécessaire, nous pourrions nous réunir à nouveau de manière informelle ; la présidence russe est prête à tenir de telles consultations.

Je compte sur le soutien de tous les partenaires pour ce projet de texte. Si nous parvenons à un consensus à son sujet, alors nous proposerons son adoption la semaine prochaine. J'insiste sur le fait que nous avons tenté de prendre en compte tout ce qui a été dit au cours des consultations. Il nous semble qu'il s'agit là d'un texte consensuel, mais si certains collègues ont des commentaires ou des suggestions pertinents à faire, la présidence sera, bien entendu, prête à les examiner.

Je souhaiterais toutefois insister sur le point le plus important. Si la Conférence parvient à adopter le programme de travail proposé, cela non seulement revitalisera ses travaux, mais préparera également la voie à l'examen équitable et participatif de toutes les questions clefs de la Conférence du désarmement.

Et enfin, dernier point : comme vous pouvez le voir, la présidence œuvre avec sérieux et détermination à l'adoption d'un programme de travail. Cependant, le temps presse, comme l'on dit, car il nous reste à peine plus d'une semaine et demie. Je vous invite donc à vous adresser sans tarder à votre capitale pour obtenir des instructions sur le programme de travail proposé. Il est important que vous recueilliez ces instructions avant le 10 mars si possible, date à laquelle les consultations informelles auront lieu.

Je vous remercie de votre attention et me tiens prêt à répondre à vos questions.

Je donne la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'avoir distribué ce texte. Malheureusement, je ne l'ai reçu par courriel qu'hier soir vers 18 h 30, je n'ai donc, pour ma part, pas eu la possibilité de le parcourir pour l'instant.

Je suis également surpris, je ne m'attendais pas à ce que proposiez un texte à ce stade, surtout dans l'intention de prendre des décisions la semaine prochaine. Comme je l'ai déjà dit à de nombreuses occasions, mon gouvernement se penche très sérieusement sur ce texte, mais nous ne sommes pas encore en mesure de dire si nous pouvons l'appuyer ou non.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant des États-Unis de ses observations, mais je souhaite préciser qu'à ce stade, nous n'attendons pas de nos collègues qu'ils expriment un avis clair et définitif sur ce texte, qui n'a été distribué qu'hier.

Ce que je vous ai demandé, chers collègues, c'est de bien vouloir obtenir de votre capitale des instructions quant à cette proposition et ce, si possible, avant le 10 mars, date à laquelle se tiendront les consultations informelles. J'espère que vous aurez reçu ces consignes d'ici à la semaine prochaine, parce que nous souhaitons vivement commencer à discuter sérieusement de ce projet de texte et si, comme je l'espère, un consensus émerge, nous envisageons de proposer l'adoption du texte au cours d'une réunion officielle à la fin de la semaine prochaine.

J'exprime encore une fois l'espoir que vos capitales prendront le projet au sérieux, l'examineront et vous donneront les instructions appropriées.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole ? Je donne la parole à la Représentante du Pakistan.

M^{me} Janjua (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accepté cette importante responsabilité. Nous apprécions la manière dont vous conduisez vos travaux et je vous assure du plein soutien et de la coopération de ma délégation.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer nos plus sincères condoléances à l'occasion du décès, à New York, d'un grand dirigeant et très grand diplomate de la Fédération de Russie, le très respecté Ambassadeur Vitaly Churkin. Nous l'avons vu à l'œuvre et nous admirions sa capacité à travailler dans différents contextes. Il nous manquera à tous.

Monsieur le Président, nous saluons votre initiative de tenir une réunion plénière thématique informelle de la Conférence du désarmement consacrée au cent dixième anniversaire de la deuxième Conférence de la paix de La Haye qui, à bien des égards, a jeté les bases du droit international humanitaire contemporain et de la maîtrise des armements.

Nous saluons également le bon départ pris par le groupe de travail sur la voie à suivre, présidé d'une main de maître par l'Ambassadeur du Myanmar. Le mérite revient au précédent Président de la Conférence, l'Ambassadeur de Roumanie, de nous avoir tous fait participer à cette initiative prometteuse. Nous avons été heureux de la soutenir et nous sommes impatients de travailler dans ce contexte.

Monsieur le Président, nous saluons votre politique d'ouverture aux groupes régionaux ainsi que vos consultations bilatérales visant à recueillir les points de vue des États membres sur le projet de programme de travail que vous avez proposé aujourd'hui. Nous avons reçu ce document hier par l'intermédiaire du Coordonnateur du Groupe des 21. Nous constatons, comme vous l'avez vous-même souligné, qu'il est très proche du projet de texte que votre délégation a proposé l'an dernier sous la cote CD/2070. Je voudrais également vous remercier pour les précisions que vous avez apportées au sujet de la manière dont vous envisagez de répartir les présidences dans le cadre de ce programme de travail.

Nous avons envoyé ce projet de texte à Islamabad, dont nous attendons les instructions, mais notre première réaction est très positive. Nous pensons que cette proposition prometteuse et réaliste permettra de démarrer des travaux de fond à la Conférence du désarmement. Nous espérons recevoir rapidement une réponse officielle de notre capitale. Je puis vous assurer que ma délégation collaborera avec vous de manière constructive sur ce sujet.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadrice du Pakistan du soutien qu'elle a exprimé à la présidence, de l'expression de sa compassion à l'occasion du décès de l'Ambassadeur Churkin et de son appui au programme de travail provisoire.

Si personne d'autre ne souhaite réagir à ma déclaration, je vais à présent passer à la liste des orateurs.

Je vois que la Représentante de la France souhaite prendre la parole en réponse à ma déclaration.

M^{me} Guitten (France) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je m'exprime sous votre présidence, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter chaleureusement pour votre accession à ces fonctions importantes. Je vous remercie également pour vos efforts visant à aboutir à l'adoption d'un programme de travail par consensus relançant l'activité indispensable de cette enceinte légitime de désarmement qu'est la Conférence du désarmement. Nous souhaitons aborder de manière ouverte et souple tout projet de programme de travail qui permettrait de parvenir à un consensus. Cependant, vu sa diffusion tardive, vous comprendrez que ma délégation n'ait pas été en mesure d'obtenir de Paris des instructions précises et qu'elle se réserve la possibilité d'y réagir ultérieurement de manière plus précise. Néanmoins, permettez-moi à titre préliminaire de réitérer notre attachement à un point essentiel de notre point de vue : tout développement, tout travail préliminaire, toute réflexion ou discussion sur un projet de convention sur la répression du terrorisme chimique et biologique, lequel constitue une menace sérieuse et réelle, devrait être envisagé dans le souci constant de la préservation de l'autorité et de la crédibilité des deux instruments existants, à savoir la Convention multilatérale sur l'interdiction des armes chimiques – et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques qui en soutient la mise en œuvre – et la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.

À nouveau, vous pouvez compter sur notre approche constructive de tout projet de programme de travail qui déboucherait sur un consensus, mais nous souhaitons pouvoir l'examiner plus avant et encore une fois, nous nous réservons la possibilité d'y revenir ultérieurement.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadrice de France de sa déclaration. Je souhaiterais souligner que, concrètement, nous n'avons pas pour intention aujourd'hui de susciter de réaction particulière à notre proposition de programme de travail ; nous l'avons juste présenté. Les réponses aux questions soulevées dans votre déclaration, comme vous le savez, se trouvent dans les documents d'information que nous avons présentés et qui concernent l'élaboration, à la Conférence du désarmement, d'une convention internationale pour la répression des actes de terrorisme chimique et biologique. Bien sûr, nous pouvons également aborder toutes ces questions au cours des consultations informelles.

Je donne la parole au Représentant du Royaume-Uni.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi également de vous féliciter de vos efforts en faveur de la reprise des travaux de la Conférence du désarmement. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Comme d'autres, nous avons vu ce projet pour la première fois hier soir. Nous allons l'étudier avec soin et l'envoyer à Londres. Je me réjouis de voir que l'essentiel de la proposition faite l'an dernier par le Royaume-Uni y a été conservé. Je constate que le mandat du groupe de travail y est décrit assez précisément, j'aurais donc tendance à croire que, si ce groupe devait être créé, les objectifs de ses travaux seraient clairs. Je pense que ce qui préoccupera Londres, c'est le fait que le mandat du deuxième groupe de travail est moins précis et moins clair ; et, sous réserve des avis qu'ils donneront, bien sûr, il me semble qu'ils pourraient vouloir que ces activités soient davantage encadrées. Je crois qu'il serait dans l'intérêt de ce groupe de travail d'être doté d'un mandat plus précis si nous voulons qu'il ait de meilleures chances de produire des résultats exploitables. Ce ne sont toutefois là, à ce stade, que de premières observations, et nous allons, bien évidemment, vous apporter tout le soutien que je vous ai promis lors de nos derniers échanges.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni. Je tiens à souligner que, comme je l'ai déjà dit, nous aurons l'occasion de discuter le projet de programme de travail de la Conférence lors d'une réunion, qui, je l'espère, se tiendra avec le Groupe occidental, ainsi que dans le cadre de la Conférence, au cours de discussions bilatérales et de consultations informelles. J'insiste également sur le fait que nous sommes, bien entendu, ouverts aux suggestions sur ce projet de texte, à condition qu'elles nous rapprochent encore plus, et autant que possible, d'un texte consensuel et qu'elles ne retardent pas le début des négociations sur une convention internationale pour la répression des actes de terrorisme chimique et biologique.

Je donne la parole au Représentant de l'Égypte.

M. Atta (Égypte) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, je souhaite m'associer aux précédents orateurs et vous féliciter de votre accession à la Présidence de la Conférence du désarmement. Nous vous remercions également de la proposition que vous nous avez présentée hier. Nous pensons que cette étape aurait dû être franchie au début de la session de la Conférence du désarmement de 2017.

Monsieur le Président, j'ai une question à vous poser afin de mettre les choses au clair avant d'envoyer cette proposition à ma capitale. Dois-je comprendre que ce programme de travail prévoit un mandat de négociation ? Le paragraphe 2 du dispositif du projet de décision n'est pas clair sur ce point, et j'aimerais simplement être fixé à ce sujet avant de transmettre ce texte à ma capitale.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant de l'Égypte de ses félicitations à l'occasion de mon accession à la présidence de la Conférence. Pour répondre à sa question, nous estimons que le libellé du paragraphe 2 du dispositif du programme de travail provisoire constitue un mandat de négociation préliminaire et nous espérons qu'après cette étape de négociations préliminaires, nous pourrions passer directement aux travaux de négociation.

Si plus personne ne souhaite prendre la parole à ce sujet, permettez-moi de revenir à la liste des orateurs qui a été préparée. Je donne la parole au Représentant de la République de Corée.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous remercions de votre proposition, car l'utilisation d'armes chimiques et biologiques par quiconque, et où que ce soit, est pour nous un sujet de vive préoccupation, comme cela devrait l'être pour nous tous. Nous allons demander à Séoul des instructions au sujet de votre proposition.

Je souhaiterais à présent aborder la question des tirs de missiles balistiques effectués hier par la République populaire démocratique de Corée. Il s'agit là d'une nouvelle provocation, vingt-deux jours seulement après le tir de missile du 12 février, qui a été fermement dénoncé par cette instance et par la communauté internationale comme étant une violation flagrante et claire des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'une grave menace pour la paix et la sécurité de la péninsule coréenne et de la communauté internationale dans son ensemble.

Il s'agit là d'une nouvelle et éclatante démonstration de l'impulsivité, de l'imprévisibilité, du bellicisme et de la brutalité de la République populaire démocratique de Corée, comme l'a souligné la semaine dernière, dans cette enceinte, mon ministre des affaires étrangères. Le Gouvernement de la République de Corée condamne avec la plus grande fermeté la provocation de la République populaire démocratique de Corée.

Les tirs sont intervenus alors que la communauté internationale était en proie au choc et à la colère face à l'assassinat inhumain de Kim Jong-nam à l'aide de l'agent neurotoxique VX, une arme chimique interdite par la Convention sur les armes chimiques. Ces agissements attestent clairement de la course effrénée aux armes chimiques que mène la République populaire démocratique de Corée au mépris des avertissements concertés de la communauté internationale. La République populaire démocratique de Corée doit se rendre compte qu'avec ces provocations répétées et son obsession exaltée de mettre au point des missiles nucléaires et balistiques, elle ne fera que précipiter son isolement et sa chute.

De toute évidence, la dénonciation et la condamnation seules n'ont aucun effet sur la République populaire démocratique de Corée. Le Gouvernement de la République de Corée exhorte donc tous les pays à appliquer à la lettre les sanctions contre la République populaire démocratique de Corée, y compris les résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016) du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée de sa déclaration. Je donne à présent la parole à la Représentante de l'Irlande.

M^{me} O'Brien (Irlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence. Je vous assure de l'entière coopération et du soutien de l'Irlande dans cette tâche difficile. Je souhaite également présenter mes profondes et sincères condoléances à l'occasion du décès prématuré de l'Ambassadeur Vitaly Churkin, un diplomate qui restera dans les mémoires, et qui était aussi un ami.

Pour gagner du temps, je vais abréger ma déclaration. Il est devenu habituel de commencer nos déclarations dans cette enceinte en évoquant l'impasse dans laquelle se trouve depuis longtemps la Conférence du désarmement, et la mienne ne fera malheureusement pas figure d'exception. Nous regrettons profondément les échecs répétés à parvenir à un consensus sur un programme de travail au cours des vingt dernières années. Nous avons cruellement besoin de souplesse et d'une véritable volonté politique pour sortir de cette situation déplorable et intenable.

Nous saluons la création récente d'un groupe de travail sur la marche à suivre sous la présidence de l'Ambassadeur Lynn du Myanmar, qui est une étape encourageante dans notre effort collectif pour reprendre des travaux de fond à la Conférence. Nous saluons également, bien entendu, le projet de décision sur un programme de travail que vous venez de présenter et que nous allons étudier avec soin dans les jours à venir, comme vous nous l'avez demandé.

Enfin, nous sommes prêts à soutenir toute initiative visant à approfondir les consultations de fond sur l'élargissement de la composition de la Conférence ou toute autre proposition qui consisterait en un examen réel et concret de la composition de la Conférence, chose qui, selon nous, n'a que trop tardé.

Monsieur le Président, la réalisation et la préservation d'un monde exempt d'armes nucléaires ont été des éléments moteurs de la politique étrangère de l'Irlande et de notre engagement au sein de l'Organisation des Nations Unies. Notre peuple et notre gouvernement y demeurent de tout cœur attachés. Les risques inhérents à l'existence d'armes nucléaires sont trop grands pour encore perdre du temps à rester se lamenter de la complexité de la situation. Les problèmes complexes requièrent des solutions complexes, et pourtant, la décision la plus complexe en apparence est aussi parfois la plus simple.

L'Irlande se félicite de l'adoption, à une large majorité, de la résolution 71/258 de l'Assemblée générale sur la création d'une conférence des Nations Unies chargée de négocier un instrument juridiquement contraignant interdisant les armes nucléaires en vue de leur élimination totale, dont l'Irlande se félicite d'avoir été l'un des principaux coauteurs. Nous attendons avec intérêt les négociations qui se tiendront à New York à la fin du mois, ainsi qu'en juin et en juillet, et nous encourageons toutes les délégations, y compris celles des États dotés d'armes nucléaires ainsi que de ceux qui en possèdent, à y participer de bonne foi. Le désarmement nucléaire est un objectif commun, un intérêt commun et une responsabilité commune. S'abstenir de participer aux négociations multilatérales ne dédouane pas de cette responsabilité.

Interdire les armes nucléaires est un impératif logique et moral. C'est aussi un impératif juridique qui émane de l'article VI du Traité de non-prolifération nucléaire lui-même. L'objectif est de combler un vide juridique du droit international et de contribuer à la mise en œuvre de l'article VI, comme l'exigent les « mesures efficaces » prévues à cet article.

Il est important de comprendre que l'adoption d'un traité d'interdiction des armes nucléaires ne dispensera pas les États de leurs nombreux autres obligations et engagements en vertu du Traité de non-prolifération, qui est la pierre angulaire du régime mondial de désarmement nucléaire et de non-prolifération.

Ma délégation attend avec intérêt la prochaine session du Comité préparatoire du Traité de non-prolifération, où, à titre national comme à celui de Coordonnateur de la Coalition pour un nouvel ordre du jour, nous nous emploierons activement et de manière constructive à produire des résultats significatifs sur divers sujets, y compris celui du renforcement de la transparence et de la reddition de comptes, ainsi que sur la mise en œuvre accélérée des engagements de désarmement nucléaire.

En outre, l'Irlande souhaiterait voir progresser le processus menant à un traité sur les matières fissiles, qui est dans l'impasse depuis longtemps. À cet égard, nous avons voté en faveur de la résolution de l'Assemblée générale 71/259 prévoyant la création d'un groupe d'experts préparatoire de haut niveau. Malgré nos réserves quant à la composition restreinte de cette nouvelle enceinte, à la règle du consensus et à la portée limitée de son mandat, qui ne recouvre pas les stocks d'armes nucléaires, nous sommes prêts à soutenir tout effort visant à faire bouger les lignes sur ce front. Nous avons assisté à la réunion consultative informelle sur ce sujet qui s'est tenue cette semaine à New York, et nous suivrons avec attention l'évolution de la situation.

Outre nos travaux sur le désarmement nucléaire, l'Irlande continue de participer activement aux efforts visant à appuyer l'universalisation et la mise en œuvre intégrale de tous les mécanismes de désarmement, de maîtrise des armements et de non-prolifération, notamment du Traité sur le commerce des armes, de la Convention sur les mines antipersonnel, de la Convention sur les armes à sous-munitions, de la Convention sur certaines armes classiques, de la Convention sur les armes chimiques et de la Convention sur les armes biologiques.

Monsieur le Président, à l'occasion de la Journée internationale des femmes qui aura lieu demain, j'aimerais évoquer un sujet d'une haute importance pour l'Irlande, celui de la perspective de genre dans le désarmement. Nous saluons les initiatives des Pays-Bas et du

Pakistan qui ont visé à tenir des réunions plénières informelles de la Conférence consacrées à ce sujet par le passé. L'Irlande est fermement convaincue que les instances et les négociations consacrées au désarmement et à la non-prolifération devraient accorder toute l'attention voulue à la dimension de genre des conséquences des armes, ainsi qu'à l'autonomisation et à l'indépendance des femmes.

Permettez-moi d'évoquer brièvement chacun de ces deux sujets. Les conflits armés et l'utilisation des armes ont des conséquences différentes sur les hommes et les femmes. En matière d'armes nucléaires, en particulier, les conclusions de la recherche sont frappantes. Il a été prouvé scientifiquement et à maintes reprises que les rayonnements ionisants affectent beaucoup plus les femmes et les filles. Depuis la Conférence de Vienne sur les conséquences humanitaires des armes nucléaires, qui a fait date, l'Irlande s'est employée activement à faire connaître ce sujet, notamment dans le cadre de la Première Commission de l'Assemblée générale et du Traité sur la non-prolifération.

En outre, les femmes ont été et continuent d'être un puissant vecteur de changement en matière de désarmement. La résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité le reconnaît officiellement et appelle à la parité et à la pleine participation des femmes aux efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité, ainsi qu'à l'inclusion de la dimension de genre dans tous les domaines de consolidation de la paix. Nous sommes fermement convaincus que l'autonomisation des femmes dans le domaine du désarmement nous rapprochera de nos objectifs, et nous attendons avec intérêt d'étudier les possibilités d'intégration de la perspective de genre en relation avec le désarmement dans nos travaux à la Conférence du désarmement.

L'Irlande attache une grande importance à la contribution de la société civile aux débats sur le désarmement, tant en matière de promotion et de sensibilisation que de recherche et de travaux universitaires. Ma délégation est fermement engagée en faveur d'un dialogue plus systématique et plus dynamique avec les acteurs de la société civile à la Conférence.

Enfin, et surtout, Monsieur le Président, l'Irlande condamne dans les termes les plus fermes le tir récent de quatre missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, et s'aligne à ce sujet sur la déclaration prononcée par l'Union européenne. Nous exhortons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de tout agissement contrevenant aux obligations qui lui incombent en vertu du droit international, et nous appelons à nouveau ce pays à reprendre un dialogue sérieux et constructif avec la communauté internationale, en particulier dans le cadre des pourparlers à six.

Je terminerai en énonçant une évidence : le but du Traité de non-prolifération n'est pas de perpétuer le droit aux armes nucléaires. Il reconnaît la réalité de leur existence tant que le processus du désarmement suit son cours. Cette année marque le début des premières négociations multilatérales sur les armes nucléaires depuis le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, il y a plus de vingt ans, traité qui n'est malheureusement pas encore entré en vigueur et que nous appelons tous les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier sans délai.

Nous ne pouvons pas, et nous ne devons pas, fermer les yeux sur la situation sécuritaire au sens large. Le tabou qui entourait la menace d'utilisation de ces armes s'est estompé de manière alarmante. Les essais nucléaires illégaux se poursuivent ; on investit massivement dans une prétendue modernisation, qui accroît la puissance de destruction, et on entend parler d'armes nucléaires plus stratégiques, plus ciblées et plus faciles d'utilisation. Mais l'idée même qu'une arme nucléaire puisse être utilisée à nouveau – et de façon contrôlée, de quelque manière que ce soit – compte parmi les plus dangereuses qui ont émergé dans le discours ambiant. Avec ce que l'on sait aujourd'hui des conséquences catastrophiques qu'elles entraînent et de l'impossibilité d'une réponse humanitaire adéquate, nous devons tout faire pour garantir que ces armes ne soient plus jamais utilisées.

Le Président (parle en russe) : Je remercie l'Ambassadrice d'Irlande de sa déclaration, des mots de bienvenue adressés à la présidence russe ainsi que des condoléances à l'occasion du décès de l'Ambassadeur Churkin.

Je donne la parole au Représentant de la Chine.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter la Stratégie internationale de coopération dans le cyberspace, qui a été publiée le 1^{er} mars de cette année par le Ministère chinois des affaires étrangères et par l'Administration chinoise du cyberspace. Il s'agit là de la première stratégie internationale publiée par la Chine dans le domaine du cyberspace. C'est un document qui sert également de ligne directrice politique à la Chine, aujourd'hui et à l'avenir, dans le cadre de la gouvernance internationale et de la coopération dans ce domaine. La délégation chinoise a demandé au Secrétariat de distribuer ce document à la Conférence en tant que document officiel. J'aimerais à présent vous expliquer brièvement la pensée du Gouvernement chinois qui sous-tend cette stratégie et revenir sur ses points principaux.

Dans le monde d'aujourd'hui, la révolution de l'information avance à un rythme accéléré et le cyberspace fusionne toujours plus rapidement avec le monde réel, ce qui offre à l'humanité d'immenses perspectives de développement. Ce processus entraîne également de nombreux défis, et la communauté internationale doit mener d'urgence des efforts concertés pour y apporter une réponse collective. La Chine est résolument favorable à une philosophie de coopération qui soit propice à tous. Elle collabore activement avec tous les pays sur la question du cyberspace et travaille main dans la main avec la communauté internationale à la construction d'un avenir commun dans ce domaine.

Avec la publication de cette Stratégie internationale de coopération dans le cyberspace, la Chine vise à étoffer et à donner un sens à l'idée d'un avenir commun dans le cyberspace, à exposer en détail sa politique en matière de cyberspace, à préciser les buts et objectifs associés à sa participation à la coopération internationale, à affirmer son ferme appui aux échanges et à la coopération internationale dans ce domaine, et à proposer une « solution chinoise » pour aborder la difficile question de la gouvernance mondiale du cyberspace.

La Stratégie analyse de manière exhaustive les perspectives et les écueils du cyberspace. Elle définit « la paix, la souveraineté, la gouvernance partagée et le bien commun » comme étant les principes fondamentaux de la coopération internationale dans ce domaine, et fixe les six objectifs majeurs que sont la protection de la souveraineté et de la sécurité, la création d'un système de règles internationales, la promotion d'une gouvernance équitable de l'Internet, la protection des droits et des intérêts légitimes des citoyens, la promotion de la coopération sur les questions liées à l'économie numérique ainsi que la création d'une plateforme d'échanges culturels sur Internet. Sur ces six objectifs repose un plan d'action composé de neuf piliers concrets visant à faire avancer la coopération internationale dans le cyberspace. En résumé, la Stratégie se compose de cinq points principaux :

Le premier est la paix et le développement. La paix dans le monde et le développement sont indissociables de la sécurité et de la stabilité du cyberspace. La Stratégie appelle la communauté internationale à respecter à la lettre les objectifs et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, en particulier l'interdiction de la menace ou de l'utilisation de la force, ainsi que le règlement pacifique des différends. La Stratégie appelle à garantir la paix et la sécurité dans le cyberspace et à prévenir que celui-ci ne devienne un nouveau champ de bataille. La Chine est disposée à travailler avec tous les pays, sur la base du respect mutuel et de la coopération, à promouvoir la paix et à défendre ensemble la sécurité et la stabilité du cyberspace.

Le deuxième point est la coopération favorable à tous. Dans le cyberspace, nous sommes tous si indissociablement interdépendants qu'il n'y a tout simplement pas d'alternative au dialogue et à la coopération. La Stratégie est axée sur la coopération favorable à tous, et affirme que c'est grâce à la coopération que tous les pays doivent se développer, contribuer à la sécurité et mettre en place une gouvernance mondiale du cyberspace. La Chine a joué un rôle actif dans la coopération internationale dans le cyberspace et a œuvré sans relâche au renforcement du dialogue et de la coopération bilatéraux, régionaux et internationaux dans ce domaine. Elle espère que tous les pays la suivront sur cette voie et appuieront le concept de coopération profitable à tous, afin d'établir ensemble une paix durable et assurer la prospérité commune dans le cyberspace.

Le troisième point concerne l'égalité souveraine. Le principe de l'égalité souveraine, inscrit dans la Charte des Nations Unies, est un des grands principes fondamentaux des relations internationales actuelles et doit s'appliquer également au cyberspace. La Chine estime que pour ce qui est du cyberspace, chaque pays a le droit de choisir sa propre voie de développement, son propre modèle d'administration, sa propre politique publique de l'Internet et de participer à la gouvernance internationale du cyberspace sur un pied d'égalité avec les autres pays. Tous les pays doivent développer la coopération internationale et construire ensemble un ordre international du cyberspace qui soit juste, cohérent et fondé sur le respect mutuel de la souveraineté nationale.

Le quatrième point est le partage des résultats. La Stratégie préconise de renforcer la coopération ouverte dans le domaine de l'Internet, de favoriser la complémentarité et le développement commun dans le cyberspace et de veiller à ce que chacun puisse tirer parti des perspectives d'évolution de l'Internet. L'aide aux pays en développement doit notamment s'intensifier afin de réduire la fracture numérique. La Chine est prête à continuer de renforcer sa coopération avec tous les pays dans les domaines de la cybersécurité et de l'échange de technologies de l'information, à contribuer à faire avancer le développement et l'innovation de l'économie numérique mondiale, et à assurer le développement durable du cyberspace.

Le cinquième point est la construction commune d'une gouvernance partagée. Selon la Stratégie, la participation multilatérale et multipartite doit être soutenue pour fonder un système mondial de gouvernance de l'Internet qui soit multilatéral, démocratique et transparent, afin de veiller à ce que les ressources de l'Internet, les responsabilités et la gouvernance de la coopération soient partagées. Nous espérons que tous les pays s'efforceront d'atteindre ensemble cet objectif dans les plus brefs délais.

La Chine a toujours attaché beaucoup d'importance au développement de l'Internet et a fait de grands efforts pour aller de l'avant dans le domaine et participer activement à la coopération internationale dans le cyberspace. Nous espérons que tous les États travailleront de concert avec nous à l'approfondissement du dialogue et de la coopération afin que nous puissions bâtir ensemble un cyberspace pacifique, sûr, ouvert, coopératif et organisé, et fonder un système multilatéral, démocratique et transparent de gouvernance mondiale de l'Internet.

Monsieur le Président, je souhaite à présent saisir cette occasion pour revenir brièvement sur la position du Gouvernement chinois au sujet de la situation actuelle dans la péninsule coréenne.

Concernant la question de la péninsule coréenne, la Chine a toujours appelé avec insistance à sa dénucléarisation ; elle a appuyé le maintien de la paix et de la stabilité dans la péninsule et elle a soutenu une résolution des problèmes en question par le dialogue et la négociation.

La Chine prend note des récents tirs de missiles de la République populaire démocratique de Corée. Les résolutions applicables du Conseil de sécurité contiennent des dispositions explicites concernant l'utilisation par ce pays des technologies balistiques pour effectuer des tirs de missiles. La Chine est opposée à de tels tirs, qui constituent une violation des résolutions du Conseil de sécurité.

La Chine sait aussi que la République de Corée et les États-Unis d'Amérique mènent actuellement des exercices militaires conjoints de grande envergure dirigés contre la République populaire démocratique de Corée. La Chine est d'avis que de tels exercices militaires ne contribuent en rien à résoudre les problèmes de la péninsule coréenne et risquent d'exacerber les tensions et de compliquer encore davantage la situation.

La Chine s'oppose également résolument au déploiement du système antimissile THAAD par les États-Unis et la République de Corée et prendra les mesures nécessaires pour protéger ses propres intérêts en matière de sécurité. La Chine exhorte vivement les parties concernées à tenir pleinement compte de ses préoccupations légitimes et à mettre un terme à ces déploiements.

La situation actuelle dans la péninsule coréenne est complexe et sensible. Toutes les parties doivent garder la tête froide, faire preuve de retenue et s'abstenir de se provoquer mutuellement et d'exacerber les tensions régionales afin de faire avancer le processus de dénucléarisation de la péninsule et de faire en sorte que les efforts conjoints pour y assurer la paix et la stabilité portent leurs fruits.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie l'Ambassadeur Fu Cong de sa déclaration et je donne la parole à la Représentante de l'Australie.

M^{me} Wood (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence. Je vous assure de la coopération de la délégation australienne.

Je prends la parole pour associer la voix de l'Australie aux condamnations des derniers tirs de missiles de la République populaire démocratique de Corée, le 6 mars, qui constituent une violation patente des résolutions du Conseil de sécurité et une menace supplémentaire pour la paix et la sécurité régionales et mondiales. L'Australie appelle la République populaire démocratique de Corée à cesser les provocations, à abandonner ses programmes nucléaires et balistiques et à dialoguer de manière constructive avec la communauté internationale. Il devient urgent d'améliorer les conditions de vie du peuple paupérisé de Corée du Nord, plutôt que de détourner des ressources pour fabriquer des armes et des missiles nucléaires.

L'Australie s'associera à la communauté internationale pour réagir aux agissements de la République populaire démocratique de Corée. Nous soutenons les efforts visant à trouver des solutions régionales et multilatérales qui permettront de renforcer la sécurité dans la région indopacifique et de faire face à cette menace. Nous travaillerons avec la République de Corée, le Japon, la Chine, les États-Unis ainsi qu'avec d'autres amis et partenaires à faire augmenter le coût de ces déplorables actes que la République populaire démocratique de Corée s'obstine à commettre.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la Représentante de l'Australie de ses félicitations pour mon accession à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Canada.

M. Davison (Canada) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, j'aimerais vous assurer du soutien de ma délégation.

Le Canada condamne avec la plus grande fermeté les tirs de missiles balistiques effectués le 6 mars par la République populaire démocratique de Corée, en violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Trois de ces missiles seraient tombés dans la zone économique exclusive du Japon. Ces tirs, qui font suite à d'autres provocations du même genre, dont deux essais nucléaires en 2016, viennent confirmer à quel point la République populaire démocratique de Corée représente une menace pour la sécurité régionale et internationale, et illustrent la nécessité d'une réponse internationale concertée. Le Canada exhorte la République populaire démocratique de Corée à respecter intégralement ses obligations internationales, à cesser ses actions illégales et déstabilisantes et à abandonner immédiatement et de façon vérifiable son programme de missiles balistiques.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant du Canada de sa déclaration et de ses salutations adressées à la présidence russe. Je donne maintenant la parole à la Représentante de Malte.

M^{me} Kemppainen (Malte) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prononcer une déclaration au nom de l'Union européenne, à laquelle se rallient le Monténégro, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie.

L'Union européenne condamne fermement les tirs de quatre missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, le 6 mars. Ces nouveaux tirs interviennent au plus grand mépris de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, notamment de la résolution 2321 (2016), adoptée à l'unanimité le 30 novembre 2016.

Les agissements de la République populaire démocratique de Corée sont illégaux et constituent une menace pour la sécurité régionale et internationale. La République populaire démocratique de Corée doit cesser tous les lancements de missiles utilisant la technologie balistique et abandonner ses programmes de missiles balistiques, nucléaires, ainsi que ses autres programmes d'armes de destruction massive de façon complète, vérifiable et irréversible, comme l'exige le Conseil de sécurité. La République populaire démocratique de Corée doit reprendre immédiatement un dialogue sérieux et constructif avec la communauté internationale, en particulier dans le cadre des pourparlers à six.

La Haut-Représentante et Vice-Présidente de l'Union européenne, Federica Mogherini, sera en contact avec les partenaires de l'Union dans les prochains jours pour évoquer plus avant la réponse de la communauté internationale.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la Représentante de Malte d'avoir lu cette déclaration au nom de l'Union européenne et d'un certain nombre d'autres États. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Belgique.

M. Muylle (Belgique) : Comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens à vous remercier, au nom de ma délégation, pour vos efforts visant à relancer les travaux de la Conférence du désarmement et à vous assurer du plein soutien de mon pays dans ce contexte.

Ma délégation a bien pris note du projet de décision que vous avez fait circuler hier et qui comporte deux parties, l'une relative à la mise en place d'un groupe de travail sur le désarmement nucléaire et l'autre à la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer les éléments principaux d'une convention internationale pour la répression des actes de terrorisme chimique ou biologique. Mon pays étudiera attentivement cette proposition de décision.

Concernant les récents tirs balistiques de la République populaire démocratique de Corée, ma délégation s'associe à la déclaration de l'Union européenne et voudrait, au vu de la gravité des développements, souligner quelques éléments à titre national. Il est important pour la Belgique de joindre sa parole à celle des autres pays et de condamner fermement et sans équivoque le tir de quatre missiles balistiques ce lundi 6 mars. Trois de ces missiles se sont abîmés en mer du Japon, à l'intérieur de la zone économique exclusive de ce pays. Il est évident que ces tirs menacent la stabilité régionale et mettent en danger la paix et la sécurité internationales. Ils montrent la volonté du régime nord-coréen de développer une réelle capacité d'armement nucléaire, avec la poursuite d'un programme balistique parallèlement et en appui de son programme nucléaire. Cela constitue une violation grave des diverses résolutions du Conseil de sécurité. Suite aux récents essais nucléaires, ces tirs de missiles confirment une fois de plus la nécessité d'une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La communauté internationale ne peut pas se plier au chantage nucléaire. À travers les actions du Conseil de sécurité, elle doit se montrer ferme et unanime, non seulement dans sa réaction face à cette provocation, mais aussi dans la pleine mise en œuvre des sanctions qui forment un instrument irremplaçable pour inciter Pyongyang à un changement de comportement. La Belgique demande à nouveau à la République populaire démocratique de Corée d'arrêter immédiatement son programme illégal d'armes nucléaires d'une manière complète, vérifiable et irréversible, de se conformer à ses obligations internationales et d'adopter des mesures concrètes pour restaurer la confiance et la stabilité régionale.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant de la Belgique de sa déclaration et des mots de soutien qu'il a adressés à la présidence russe. Je donne maintenant la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je dois à nouveau prendre la parole en réaction aux récents essais de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée.

Permettez-moi de dire sans ambiguïté que les États-Unis condamnent fermement les tirs de missiles auxquels a procédé la Corée du Nord à la fin de la semaine dernière. Une fois de plus, avec ces dernières violations des résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, la République populaire démocratique de Corée a fait fi

de la volonté de la communauté internationale. Ces violations répétées du droit international ne doivent pas rester impunies. Les programmes d'armement de la Corée du Nord représentent une menace évidente pour la sécurité nationale de tous les pays de la région. Au fur et à mesure que ces programmes se développent, cette menace prend des proportions exponentielles.

Je tiens aussi à affirmer clairement une chose : l'engagement inébranlable des États-Unis envers la défense de ses alliés est intact. Nous appelons à nouveau tous les États à user de l'influence qu'ils peuvent avoir auprès de la République populaire démocratique de Corée pour convaincre Pyongyang de cesser son comportement provocateur, belliqueux et dangereux et de se conformer aux obligations qui lui incombent vis-à-vis du Conseil de sécurité. D'ici là, l'isolement de la République populaire démocratique de Corée ne fera que s'accroître.

Si vous me le permettez, Monsieur le Président, je répondrai simplement à certaines observations formulées par l'Ambassadeur de la Chine au sujet du système antimissile balistique appelé « Terminal High Altitude Area Defence », THAAD. Comme nous l'avons déjà dit à de nombreuses reprises par le passé, le système THAAD est un système purement défensif conçu pour contrer les missiles balistiques régionaux de courte et moyenne portée. Le système THAAD en République de Corée se concentrera uniquement sur la Corée du Nord et contribuera à une défense antimissile à plusieurs niveaux qui permettra de renforcer les capacités actuelles de défense antimissile de l'alliance contre les menaces potentielles de missiles nord-coréens. Il ne nuira pas à la dissuasion stratégique d'autres pays.

Ces tirs de missiles démontrent encore une fois, selon nous, la sagesse et la nécessité de l'alliance entre les États-Unis et la République de Corée de déployer le système THAAD en tant que mesure purement défensive visant à protéger la sécurité de la République de Corée et de son peuple contre les attaques armées et à protéger les forces militaires de l'alliance de la menace que constituent les armes de destruction massive et les missiles balistiques de la Corée du Nord.

En dernier lieu, je souhaite répondre aux observations sur les exercices menés par les États-Unis et la République de Corée. Ces exercices militaires conjoints, comme nous l'avons déjà dit à maintes reprises, sont transparents et axés sur la défense. Ils sont effectués régulièrement et ouvertement depuis près de quarante ans, sous la direction du Commandement des forces combinées. Ils visent à accroître notre capacité à défendre la République de Corée, à protéger la région et à maintenir la stabilité dans la péninsule coréenne. Ces exercices sont une preuve claire de l'engagement des États-Unis vis-à-vis de l'alliance.

Ces exercices sont effectués conformément à l'armistice. Le Commandement des Nations Unies informe l'Armée populaire de la République populaire démocratique de Corée des dates des exercices et de leur caractère non provocateur. Nous constatons que la République populaire démocratique de Corée n'a averti personne des tirs dont il est question.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant des États-Unis de sa déclaration. Je donne à présent la parole au Représentant du Japon.

M. Takamizawa (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme il s'agit là de la première fois que je prends la parole sous votre mandat, permettez-moi, Ambassadeur Borodavkin, de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous remercie de la somme de travail que vous avez consacrée à l'élaboration d'un programme de travail et, en ce qui concerne votre proposition, nous l'enverrons à Tokyo et nous l'examinerons comme il se doit.

Monsieur le Président, comme beaucoup d'États membres l'ont évoqué hier, le 6 mars, la République populaire démocratique de Corée a effectué un tir simultané de missiles balistiques, dont trois ont atterri dans la zone économique exclusive du Japon. Ces provocations manifestes et absolument inacceptables représentent une menace pour la sécurité de la région et de la communauté internationale. En particulier, le fait que les missiles sont tombés dans la zone économique exclusive du Japon représente une menace

directe et sérieuse pour la sécurité du Japon et fait peser un grave danger sur l'aviation et la navigation.

Ces tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée constituent des violations manifestes de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et vont à l'encontre de la Déclaration commune des pourparlers à six. Nous condamnons l'action de la République populaire démocratique de Corée dans les termes les plus véhéments et demandons de nouveau avec fermeté à la République populaire démocratique de Corée de mettre en œuvre immédiatement et intégralement les résolutions pertinentes ainsi que ses autres engagements.

Monsieur le Président, avant de conclure, ma délégation souhaite s'associer à ce qui a été dit en relation à la Journée internationale de la femme, une journée mondiale qui célèbre les réalisations sociales, économiques, culturelles et politiques des femmes, et qui vise à promouvoir un monde plus ouvert et paitaire.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant du Japon de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la Représentante du Mexique.

M^{me} Ramírez Valenzuela (Mexique) (*parle en espagnol*) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre Présidence, permettez-moi de vous exprimer, Monsieur le Président, le soutien de ma délégation dans l'exercice de vos fonctions.

Le Mexique s'associe aux autres délégations et condamne le nouveau tir de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Hier, le Ministère des affaires étrangères de mon pays a publié un communiqué de presse à ce sujet pour déclarer ce qui suit :

Le Gouvernement mexicain, par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères, condamne le lancement par la République populaire démocratique de Corée de quatre fusées à l'aide de la technologie balistique. Le lancement de ces fusées constitue une violation flagrante du droit international et de plusieurs résolutions contraignantes du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Le Gouvernement mexicain réaffirme que de telles actions perturbent la paix et la sécurité internationales et entravent les efforts multilatéraux visant à créer un climat de stabilité et de coopération dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est.

Le Mexique rappelle que la Corée du Nord a l'obligation de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité adoptées à ce sujet depuis 2006, qui exigent qu'elle mette fin aux lancements de missiles à l'aide de la technologie balistique ainsi qu'à tout autre acte de provocation.

Ce récent tir de missiles par la Corée du Nord est le deuxième cette année, après celui du 13 février, qui a également été condamné par le Conseil de sécurité et par le Secrétaire général des Nations Unies.

Le Mexique restera attentif aux suites que donnera à cette question le Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la Représentante du Mexique de sa déclaration et de ses salutations adressées à la Présidence russe. Je donne maintenant la parole au Représentant du Chili.

M. Lagos (Chili) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma délégation a également demandé la parole pour évoquer brièvement le récent lancement de quatre missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée. Le Chili se déclare profondément préoccupé par ces actions qui déstabilisent la région asiatique, défient la communauté internationale et constituent une menace directe pour la sécurité de deux de nos amis les plus proches, la République de Corée et le Japon. Le Chili demande à nouveau à la République populaire démocratique de Corée de régulariser sa position conformément au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté d'armes nucléaires, de placer toutes ses installations sous les garanties de l'Agence internationale de

l'énergie atomique et de s'acquitter de toutes les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Enfin, le Chili se joint à la communauté internationale pour exhorter la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de se livrer à des agressions menaçant la paix. Nous appelons ce pays et toutes les parties à retrouver la voie du dialogue dans le cadre des pourparlers à six.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant du Chili de sa déclaration. Je donne à présent la parole au Représentant des Pays-Bas.

M. Van der Kwast (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Nous tenons également à remercier l'ancien Président, le Représentant de la Roumanie, et l'Ambassadeur Lynn du Myanmar pour les consultations approfondies qu'il a tenues. Enfin, nous souhaitons vous remercier des efforts que vous avez entrepris pour mettre une proposition sur la table ; cela nous semble faire avancer les choses, et nous l'examinerons. Nous sommes prêts à discuter plus avant de ces propositions.

À présent, en plus de la déclaration de l'Union européenne, le Royaume des Pays-Bas souhaite faire la déclaration suivante à titre national.

Nous condamnons fermement les tirs de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée ce 6 mars. Ces tirs, ainsi que les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée, déstabilisent gravement la région et doivent cesser immédiatement. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à ses provocations incessantes et à reprendre un dialogue constructif avec la communauté internationale. C'est à cette dernière qu'incombe de mettre pleinement en œuvre le régime de sanctions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, car ce n'est que grâce aux efforts persistants et conjoints de tous les pays que ces sanctions seront efficaces. Nous continuerons à travailler avec et par l'intermédiaire des Nations Unies et de l'Union européenne pour faire en sorte que la communauté internationale prenne des mesures conjointes et concrètes vis-à-vis de ces violations.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant des Pays-Bas pour sa déclaration et son soutien aux efforts de la présidence visant à élaborer un programme de travail pour la Conférence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Suède.

M. Makarowski (Suède) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi également de vous féliciter de votre accession à la Présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de la pleine coopération de notre délégation. Je tiens également à vous remercier de votre projet de programme de travail, que nous examinons à l'heure qu'il est, et nous attendons avec intérêt de nouvelles discussions sur ce projet.

Sur la question du lancement de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, je m'en remets à la déclaration de l'Union européenne, que la Suède appuie pleinement, et ajoute quelques brèves remarques à titre national.

Le lancement, le 6 mars 2017, de quatre missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée constitue une violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Il est fort probable que ces tirs exacerbent davantage les tensions dans la région. Comme l'a affirmé le Conseil de sécurité, ces actes font peser une menace sur la paix et la sécurité internationales. La République populaire démocratique de Corée doit abandonner sans délai toutes les activités liées aux missiles nucléaires et balistiques et respecter pleinement les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Afin d'apaiser les tensions dans la péninsule coréenne comme dans la région, la meilleure voie à suivre est celle du dialogue et des négociations. Nous invitons instamment la République populaire démocratique de Corée à s'engager dans cette voie au lieu de continuer à enfreindre le droit international.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant de la Suède de sa déclaration et du soutien qu'il a exprimé à la présidence russe. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Turquie.

M. Ağacıkoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter.

La Turquie condamne les derniers tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée, qui constituent une nouvelle violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. La République populaire démocratique de Corée doit respecter pleinement les obligations internationales qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité et mettre un terme à ses tirs de missiles balistiques ainsi qu'à ses autres activités qui font peser une menace sur la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Nous appelons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à cette posture de confrontation, qui n'est ni dans son intérêt, ni dans celui de la communauté internationale, et qui nuit à la paix et à la sécurité dans la région.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant de la Turquie de sa déclaration et des félicitations qu'il a adressées à la présidence russe. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Italie.

M. Mati (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre Présidence, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la Présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de ma délégation dans vos efforts pour trouver un terrain d'entente sur un programme de travail.

Je voudrais également saisir cette occasion pour m'associer aux autres délégations et réitérer la ferme condamnation par l'Italie du lancement, le 6 mars, de quatre missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée. L'Italie s'associe à la déclaration prononcée tout à l'heure par l'Union européenne. Ces essais répétés de missiles balistiques, ainsi que le développement d'un arsenal nucléaire, constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Une fois de plus, la République populaire démocratique de Corée a ouvertement enfreint des résolutions en vigueur du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

La République populaire démocratique de Corée doit renoncer à la mise au point d'un arsenal de missiles et d'armes nucléaires et abandonner la voie qui conduit le pays à s'isoler et à défier la communauté internationale.

L'Italie est prête à contribuer à une réaction ferme et cohérente de la communauté internationale. En notre qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité, conformément à la résolution 1718 (2006), nous appuierons les efforts déployés dans le monde entier pour faire appliquer comme il se doit l'ensemble des mesures restrictives adoptées par le Conseil de sécurité.

Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée d'abandonner tous ses programmes nucléaires et de missiles balistiques de manière complète, vérifiable et irréversible et de se conformer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ainsi qu'aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et de signer et de ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant de l'Italie de sa déclaration ainsi que de ses félicitations et de l'expression de son soutien à la présidence russe. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Bulgarie.

M^{me} Davidova (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, premièrement, je tiens à vous remercier d'avoir présenté ce projet de programme de travail et pour les efforts substantiels que vous avez déployés pour remettre la Conférence du désarmement au travail.

Deuxièmement, la Bulgarie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne et, à titre national, je voudrais faire quelques brèves remarques.

Nous condamnons les derniers tirs de missiles balistiques effectués le 6 mars 2017 par la République populaire démocratique de Corée. Cette nouvelle provocation représente

une menace directe pour la paix et la sécurité régionales et internationales et constitue une nouvelle violation directe de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de suspendre son programme de missiles nucléaires et balistiques de manière complète, vérifiable et irréversible, d'adhérer au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et de renouer de façon sérieuse et constructive le dialogue avec la communauté internationale.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la Représentante de la Bulgarie de son soutien aux efforts que la présidence russe a consacrés à l'élaboration d'un programme de travail. Je donne maintenant la parole à la Représentante du Pérou.

M^{me} Masana García (Pérou) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole, je tiens à vous féliciter mais également à saluer le travail diligent accompli par votre délégation. Je souhaite à présent partager avec vous un communiqué officiel du Gouvernement péruvien :

Le Gouvernement du Pérou condamne fermement le lancement, hier, de quatre missiles de moyenne portée par la République populaire démocratique de Corée. Ce nouveau lancement de missiles balistiques représente une grave menace pour la paix et la sécurité régionales en Asie du Nord-Est comme dans le monde entier, et constitue une nouvelle violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies par le Gouvernement nord-coréen.

Le Pérou, en tant que membre du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique, exhorte la République populaire démocratique de Corée à respecter le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à coopérer avec l'Agence internationale de l'énergie atomique pour faciliter les inspections de ses installations nucléaires.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la Représentante du Pérou de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Ukraine.

M. Demchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, les lancements répétés de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, en particulier les récents tirs, le 6 mars, de quatre missiles de ce type, constituent non seulement une violation directe des résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, mais sont également une provocation délibérée qui va à l'encontre du système de droit international en vigueur. L'Ukraine condamne fermement ces actions de Pyongyang et exhorte la communauté internationale à prendre des mesures supplémentaires pour traduire en justice la République populaire démocratique de Corée. L'évolution récente de la situation montre que les sanctions en vigueur contre la Corée du Nord sont insuffisantes. L'Ukraine confirme sa détermination à user de toute son influence en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité pour faire en sorte que la Corée du Nord respecte le droit international.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Ukraine de son intervention.

(*L'orateur poursuit en russe.*)

Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Malaisie.

M^{me} Ahmad Termizi (Malaisie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre mandat, nous tenons à vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous assurons du plein soutien de notre délégation.

Nous nous associons aux condamnations des tirs de quatre missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée le 6 mars 2017. Ce pays a de nouveau manifesté son rejet des appels de la communauté internationale à cesser ses lancements de missiles balistiques. Ces agissements ont attisé les tensions régionales et montré une fois de plus le mépris de la République populaire démocratique de Corée pour la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne, dans la région et dans le monde en général.

Les tirs de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée constituent une violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et nuisent gravement au régime mondial de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à tous les tirs de missiles balistiques et, ce qui est primordial, à se conformer à toutes les résolutions du Conseil de sécurité la concernant.

Monsieur le Président, ma délégation constate qu'a été évoquée l'utilisation d'une substance chimique toxique inscrite à l'annexe 1 de la Convention sur les armes chimiques et qui a entraîné la mort d'un ressortissant nord-coréen le 13 février 2017 au terminal 2 de l'aéroport international de Kuala Lumpur. La Malaisie condamne fermement l'emploi d'une telle arme chimique par quiconque, en tout lieu et en toutes circonstances. Son utilisation dans un lieu public aurait pu mettre en danger la population.

La Malaisie a pleinement coopéré avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et s'est entièrement acquittée de toutes ses obligations au titre de la Convention sur les armes chimiques. La Malaisie ne produit pas, ne stocke pas, n'importe pas, n'exporte pas et n'utilise aucune des substances chimiques toxiques figurant au Tableau 1 et effectue des déclarations annuelles à ce sujet auprès de l'OIAC.

À cet égard, mon gouvernement est en contact étroit avec l'OIAC au sujet de cet incident récent, et cette dernière a fourni aux autorités malaisiennes les documents techniques qui avaient été demandés dans le cadre de l'enquête. L'OIAC a également précisé qu'elle s'engageait à nous prêter main forte si nécessaire. Le Gouvernement de la Malaisie va coopérer pleinement avec l'OIAC et les organisations internationales pour traduire en justice les auteurs de ces actes.

Le Président (parle en russe) : Je remercie la Représentante de la Malaisie de sa déclaration et ses félicitations pour mon accession à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Suisse.

M^{me} Dallafior (Suisse) : Monsieur le Président, prenant la parole pour la première fois sous votre présidence de la Conférence, je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre accession à cette importante fonction et à vous faire part de notre gratitude pour la manière dont vous vous acquittez de votre tâche, y compris pour vos efforts pour élaborer un programme de travail.

Je prends la parole en raison du récent tir de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée. La Suisse condamne avec fermeté, comme elle a déjà eu l'occasion de le faire lors des lancements précédents, ces agissements contrevenant à de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Cet essai, lié au programme nucléaire de la République populaire démocratique de Corée, viole non seulement les résolutions du Conseil de sécurité, mais il représente aussi un danger pour la paix et la sécurité de la région et va à l'encontre des efforts de la communauté internationale en matière de non-prolifération des armes nucléaires. La Suisse est convaincue qu'une issue à la problématique nucléaire et sécuritaire en péninsule coréenne ne peut être trouvée que dans le cadre d'un processus négocié et diplomatique. Dans cette perspective, elle réitère son soutien au processus des pourparlers à six. Enfin, la Suisse exhorte la République populaire démocratique de Corée à réintégrer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à abandonner son programme d'armes nucléaires et de missiles balistiques et à mettre en œuvre son accord de garanties avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

La Suisse appelle en outre l'ensemble des États qui ne l'ont pas encore fait à signer ou à ratifier au plus vite le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le Président (parle en russe) : Je remercie la Représentante de la Suisse de ses félicitations pour mon accession à la présidence et de son soutien à nos efforts visant à élaborer un programme de travail pour la Conférence. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Donnelly (Nouvelle-Zélande) (parle en anglais) : Monsieur le Président, la Nouvelle-Zélande s'associe à ceux qui condamnent avec la plus grande fermeté le lancement, le 6 mars, de plusieurs missiles balistiques par la République populaire

démocratique de Corée. Dans un communiqué publié hier, le Ministre des affaires étrangères de mon pays a critiqué les agissements de la République populaire démocratique de Corée, qu'il décrit comme de grossières provocations nuisant gravement à la sécurité régionale et mondiale. Il est décevant de constater que la République populaire démocratique de Corée continue de faire preuve d'un mépris aussi flagrant pour les résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies qui interdisent tout lancement de missiles de ce type. La Nouvelle-Zélande exhorte vivement la République populaire démocratique de Corée à cesser ces essais et à respecter ses obligations internationales.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la Représentante de la Nouvelle-Zélande de sa déclaration.

Nous avons épuisé la liste des orateurs. Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole ?

Avant de donner la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée, je souhaiterais prononcer la déclaration suivante à titre national.

La Fédération de Russie condamne la violation, par la République populaire démocratique de Corée, des résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies interdisant les essais de missiles balistiques et les essais nucléaires. Nous suivons de près l'évolution de la situation dans la péninsule coréenne, qui est devenue encore plus tendue ces derniers jours en raison de nouveaux tirs de missiles effectués, le 6 mars, par la République populaire démocratique de Corée, et du lancement par les forces armées des États-Unis d'Amérique et de la République de Corée d'exercices conjoints de grande envergure. Au vu de ces circonstances, nous exhortons toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à réfléchir sérieusement aux conséquences négatives d'une nouvelle escalade des tensions sur la sécurité et la stabilité dans la région. Nous maintenons notre point de vue selon lequel la solution à la situation actuelle consiste à intensifier les efforts en vue d'un règlement politique et diplomatique de l'ensemble des problèmes de la péninsule coréenne.

Je donne maintenant la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation rejette de manière catégorique toutes les accusations à motivation politique faites par plusieurs délégations contre la République populaire démocratique de Corée.

Tout d'abord, la Corée du Sud n'a pas le droit de parler des mesures d'autodéfense prises par la République populaire démocratique de Corée au moment où elle-même mène, avec les États-Unis, d'imprudents exercices militaires conjoints qui menacent la souveraineté et la sécurité de notre pays.

Plusieurs orateurs ont exprimé aujourd'hui leur préoccupation devant la situation de la péninsule coréenne, mais n'ont fait que condamner mon pays tout en ignorant délibérément la menace réelle qui pèse sur la paix et la sécurité dans la région. Malgré les avertissements répétés de la République populaire démocratique de Corée, les États-Unis ont lancé ce mois-ci le plus grand exercice militaire conjoint jamais organisé avec la Corée du Sud. Ces exercices militaires conjoints annuels, exemple le plus typique de l'expression de la politique d'hostilité des États-Unis à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, sont une cause majeure de l'escalade des tensions qui pourrait mener à une guerre bien réelle. Pour cette raison, la République populaire démocratique de Corée exige depuis longtemps des États-Unis qu'ils mettent fin à ces exercices militaires, mais les gouvernements américains successifs n'ont cherché qu'à étendre ces manœuvres de guerre nucléaire dans le but d'étouffer coûte que coûte la République populaire démocratique de Corée.

Ces manœuvres militaires conjointes actuelles s'accompagnent d'une mobilisation massive de troupes, d'une ampleur sans précédent, ainsi que de diverses forces stratégiques étasuniennes, notamment des porte-avions nucléaires, des bombardiers nucléaires stratégiques et des chasseurs furtifs. Il ne fait aucun doute que ces manœuvres

compromettent la paix et la stabilité dans la région et rapprochent la péninsule coréenne de la guerre nucléaire.

Les États-Unis ne peuvent en aucun cas justifier cette opération militaire ouvertement offensive en arguant qu'elle est axée sur la défense, parce qu'il s'agit en réalité de manœuvres conçues pour mener une attaque nucléaire préventive contre la République populaire démocratique de Corée. Si des pays, notamment occidentaux, s'inquiètent de la situation dans la péninsule coréenne et appellent de leurs vœux le rétablissement de la stabilité, qu'ils dénoncent cette grave menace qui pèse sur la paix et la stabilité et qu'ils exigent que les États-Unis cessent immédiatement leurs provocations militaires contre la République populaire démocratique de Corée.

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, pour sa part, doit s'interroger sur ces exercices militaires conjoints menés par les États-Unis, au lieu de qualifier de menace pour la paix internationale l'exercice légitime de son droit de légitime défense par la République populaire démocratique de Corée. Ces résolutions contre la République populaire démocratique de Corée, qui sont manipulées par les États-Unis et leurs partisans, n'ont aucun fondement juridique. Aucune clause ni aucun article de la Charte des Nations Unies ni d'autres instruments juridiques internationaux connexes ne dispose que les essais nucléaires, les lancements de satellites ou les tirs d'essai de fusées constituent un acte illégal qui compromet la paix et la sécurité mondiales, et si tel était le cas, le chantage nucléaire des États-Unis contre la République populaire démocratique de Corée et les exercices militaires de grande envergure ciblant la République populaire démocratique de Corée devraient être mis en cause en premier lieu. Pourtant, le Conseil de sécurité n'a jamais prononcé un seul mot au sujet de cette si grave menace pour la paix et la sécurité, et a fermé les yeux sur de nombreux essais nucléaires et de missiles ainsi que sur des lancements de satellites effectués par d'autres pays, notamment les États-Unis. Il s'agit là d'une manifestation extrême de la politique à deux poids, deux mesures pratiquée par le Conseil de sécurité.

La République populaire démocratique de Corée est fermement déterminée à renforcer encore ses capacités de défense axées sur la dissuasion nucléaire afin de mettre fin au danger de guerre nucléaire que représentent les États-Unis.

La Corée du Sud devrait s'abstenir de collaborer avec des forces extérieures pour exercer une pression internationale accrue sur la République populaire démocratique de Corée et d'inventer des théories absurdes qui impliquent faussement la République populaire démocratique de Corée dans un incident qui a eu lieu en Asie. Le Japon ne doit pas utiliser ni profiter de l'aggravation de la situation dans la péninsule coréenne pour servir ses ambitieux objectifs de militarisation et d'expansion à l'étranger.

Ma délégation est également en profond désaccord avec la logique ridicule et absurde du Représentant des États-Unis, selon laquelle les mesures d'autodéfense de routine devraient être signalées à l'avance. Nous nous opposons également à ce que ce sujet, qui est de nature bilatérale, soit abordé à la Conférence du désarmement.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole au Représentant de la République de Corée.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d'abord, veuillez m'excuser de demander à nouveau la parole, mais je tenais à faire la lumière sur quelques faits et réagir à la déclaration de la République populaire démocratique de Corée.

Tout d'abord, le système THAAD est purement défensif, et c'est là la seule mesure défensive que nous pouvons prendre face à l'immense menace que représente la Corée du Nord. Dans le sigle THAAD, le T signifie « mode terminal » : nous sommes convaincus qu'il ne constitue pas un problème dans un contexte plus large au regard la situation actuelle.

Ensuite, les exercices militaires qui ont eu lieu ce mois-ci sont défensifs et transparents. Ils sont supervisés par deux membres de cette instance et plusieurs autres membres y participent. Cela n'a pas de sens d'imaginer que tous ces pays ont l'intention d'attaquer la Corée du Nord. D'autre part, permettez-moi de dire les choses telles qu'elles

sont : la Corée du Nord mène tout au long de l'année, plus de huit mois par an, des exercices militaires avec mobilisation générale, y compris de la population civile.

En ce qui concerne la déclaration de la République populaire démocratique de Corée, nous en avons plus qu'assez de devoir écouter ces déclarations qui émanent de la psychose collective imposée par le régime de terreur de Pyongyang. La vérité saute aux yeux, si on prend la peine de s'y intéresser. J'utilise le terme de « psychose collective », car ces gens refusent de regarder la vérité en face. La vérité, c'est que la sécurité ne se bâtit pas par la peur ou la menace, mais en nouant des amitiés. Comme la Corée du Nord le reconnaît régulièrement, elle est isolée, et aucun membre de la communauté internationale n'essaie de l'aider. Tout cela, elle le sait, et c'est pourquoi j'exhorte une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à changer de stratégie et à essayer de se faire des amis au sein de la communauté internationale.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole, mais j'aimerais dire quelques mots en réponse aux commentaires du Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

Je ne reviendrai pas sur la question des exercices militaires, que j'ai déjà évoquée, et dont l'Ambassadeur de la République de Corée a très clairement expliqué la nature. Permettez-moi simplement de dire que la République populaire démocratique de Corée persiste à affirmer que les résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies sont illégales. Les résolutions du Conseil de sécurité, comme chacun le sait dans cette enceinte, relèvent du droit international, et je conseillerais au Représentant de la République populaire démocratique de Corée de commencer par lire la Charte des Nations Unies.

Nous avons vu aujourd'hui un certain nombre de pays – de différentes régions du monde – condamner ces tirs de missiles balistiques. Je crois qu'il faut dire clairement à la République populaire démocratique de Corée qu'elle est un paria. Elle est isolée. Elle bafoue plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. Les pays représentés dans cette salle ne vont pas rester les bras croisés et laisser la République populaire démocratique de Corée violer le droit international. C'est la raison pour laquelle nous avons entendu autant de pays dénoncer aujourd'hui le comportement irresponsable de la République populaire démocratique de Corée. C'est uniquement lorsque la République populaire démocratique de Corée se sera rendu compte qu'elle est isolée et que la meilleure solution pour revenir dans les bonnes grâces de la communauté internationale est de respecter ses obligations que nous pourrons aller de l'avant. D'ici là, la Corée du Nord restera isolée par son attitude provocatrice et irresponsable.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant des États-Unis de sa déclaration.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole ? Je donne la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation n'a pas non plus l'intention de revenir sur les vains et ridicules arguments soulevés par la Corée du Sud. Celle-ci ferait mieux de s'employer à mettre de l'ordre dans le capharnaüm national causé par la révélation récente d'un scandale politique plutôt que de reprocher aux autres des mesures d'autodéfense.

La volonté et la détermination de mon pays à renforcer, par tous les moyens, sa capacité militaire d'autodéfense resteront intactes tant que les États-Unis refuseront d'abandonner leur politique hostile à son égard. Ce sont les États-Unis qui ont contraint la République populaire démocratique de Corée à rechercher et à renforcer sa force de dissuasion nucléaire. Autrement dit, ce sont la politique hostile des États-Unis et les exercices de guerre nucléaire visant la République populaire démocratique de Corée qui sont responsables de l'escalade des tensions actuelle.

Les exercices militaires conjoints menés aux portes de la République populaire démocratique de Corée constituent une atteinte scandaleuse à la souveraineté du pays et sont des provocations non dissimulées. Les États-Unis ont annoncé publiquement que les exercices militaires conjoints de cette année comporteraient des répétitions d'opérations dont le but est de revoir plus en détail la conception d'une opération d'attaque préventive en quatre dimensions, avec des moyens de frappes de précision, contre la République populaire démocratique de Corée. Cela montre bien que ces manœuvres ne sont pas des exercices défensifs. La gravité de la situation aujourd'hui prouve que la République populaire démocratique de Corée a fait le bon choix en renforçant ses capacités de défense.

Les États-Unis profitent également de la position privilégiée qu'ils occupent au sein de l'Organisation des Nations Unies pour détourner les instruments et les organisations internationaux à des fins politiques malveillantes. La manipulation du Conseil de sécurité de Nations Unies par les États-Unis, dans le but de produire des accusations dénuées de fondement et des résolutions illégales contre la République populaire démocratique de Corée en est une illustration patente. En février, les États-Unis ont mis à l'essai un missile balistique intercontinental d'une portée de plus de 10 000 kilomètres à partir d'un sous-marin nucléaire. Le Conseil de sécurité, au lieu de s'interroger sur cet essai, n'a rien dit. Une telle différence de traitement est intolérable.

Puisque le Secrétariat de l'ONU n'a pas été capable de fournir de précisions claires sur le fondement juridique des résolutions de sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée au sujet de ses essais nucléaires et de ses tirs d'essai de fusées, la République populaire démocratique de Corée a proposé de tenir un forum international pour débattre publiquement du fondement juridique des résolutions de sanctions adoptées à son encontre. Le Conseil de sécurité ne doit pas fermer les yeux sur cette proposition et doit reprendre en main le principe d'impartialité et de justice internationale.

Le Président (*parle en russe*) : Avant de donner la parole à la Représentante du Pérou, je demande aux membres de bien vouloir ne pas évoquer les relations bilatérales dans leurs déclarations, et encore moins les questions de politique intérieure des autres États.

Je donne maintenant la parole à la Représentante du Pérou.

M^{me} Masana García (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je souhaite apporter quelques précisions en réponse aux propos du Représentant. Il a déclaré que la situation pourrait conduire à une guerre nucléaire dans la région et que la Conférence du désarmement n'est pas une enceinte appropriée pour discuter d'une question bilatérale. Il a peut-être raison sur le fait qu'il s'agit d'une question bilatérale, mais ses répercussions sont mondiales. Mon pays, en particulier, est très préoccupé par cette situation, c'est pourquoi j'ai donné lecture du communiqué qui a été publié hier. Je tiens à affirmer au Représentant de la République populaire démocratique de Corée que tous les pays du monde sont extrêmement préoccupés par la situation, et que nous sommes bel et bien dans l'enceinte appropriée pour évoquer de telles questions de façon multilatérale.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie la Représentante du Pérou de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Espagne.

M. Górgolas (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, l'Espagne appuie la déclaration de l'Union européenne condamnant les essais balistiques effectués par la Corée du Nord. Nous voudrions également attirer votre attention sur les mots inscrits en bronze sur les portes de cette salle. C'est du latin, une langue qui, autrefois, facilitait la compréhension entre les peuples. Aujourd'hui, peu de gens l'étudient et savent ce que ces mots signifient. À gauche, il est question de la résolution pacifique des différends internationaux. Il n'est pas nécessaire de recourir à la force pour affirmer sa position, la parole elle-même suffit. Nous avons des juges et nous avons le droit international, qui, dans le contexte actuel, est représenté par les résolutions du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. À droite, il est écrit que seuls les barbares ont recours à la force pour faire accepter leur point de vue. Les peuples civilisés tiennent à la paix et cherchent à la préserver. C'est là le message que nous voulons transmettre à nouveau, plusieurs siècles après les mots de Vázquez de Menchaca.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie le Représentant de l'Espagne de sa déclaration.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Avant de clore la séance de ce jour, je voudrais, à l'occasion de la Journée internationale de la femme demain 8 mars, souhaiter à toutes les femmes présentes dans cette salle bonheur, santé, succès, prospérité et tous mes meilleurs vœux.

Ceci conclut nos travaux pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière aura lieu le mardi 14 mars, à 10 heures. Je vous rappelle également que j'ai l'intention de convoquer vendredi 10 mars, à 10 heures, dans cette salle, des consultations informelles sur la nouvelle proposition russe de programme de travail pour la Conférence du désarmement qui vous a été transmise hier.

La séance est levée.

La séance est levée à 11 h 45.